

Interpellation citoyenne au Conseil communal

Monsieur le bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les échevins,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

En février dernier, 8 libraires/presse de l'hyper-centre de la ville de Liège, lançaient l'action « Touche pas à mon commerce ». Son but était de sensibiliser les clients mais également les pouvoirs publics de la perte de diversité commerciale du cœur de notre ville. Au terme de cette première action, une grande majorité de commerçants, dont je fais partie, ont soutenu cette réalité et ont participé à cette pétition qui a récolté plus de 8.000 signatures. Preuve que nos clients et concitoyens sont sensibles à cette perte de la diversité commerciale qui est, malheureusement aujourd'hui, plus qu'une évidence.

C'est donc face à cette réalité que j'aimerais profiter de la possibilité qui est ouverte aux citoyens de la Ville d'interpeller le Conseil communal pour évoquer plusieurs pistes et solutions quant à ce problème.

Des solutions que nous devons trouver ensemble (citoyens, organisations professionnelles, monde politique etc.). Je vous propose donc l'organisation d'une cellule de « veille » qui se rencontrerait régulièrement pour veiller à la diversité commerciale de la Ville de Liège, et qui serait composée d'organisations professionnelles, d'entités commerçantes et de membres de l'échevinat concerné suivant les différentes pistes envisagées. Cette cellule travaillerait sur différents points :

- L'application du plan commerce du Ministre Marcourt dans la ville de Liège.
- La poursuite de l'inventaire complet de l'appareil commercial et rendre cette cartographie facilement accessible à tous (propriétaires et candidats commerçants).
- Le respect de la disposition de l'ouverture dominicale pour le commerce indépendant de proximité.
- La poursuite de la mise en exergue des quartiers via les brochures de la Ville qui permettent une spécialisation par quartier.
- La gestion des enseignes afin de mettre notre patrimoine en valeur et non de diffigurer trop souvent de belles façades (voyez la place du Marché).
- Dans le domaine des librairies (à la base de cette action), la reconnaissance du magasin de presse spécialisé pour que les réglementations prévues pour ce secteur soient plus facilement contrôlables et mesurables.
- Et encore bien d'autres points.

Pensez-vous, Monsieur le bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins, Mesdames et Messieurs les conseillers, que la création d'une telle cellule soit possible ?

Et je vous remercie, Monsieur le bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins, Mesdames et Messieurs les conseillers, pour l'attention que vous aurez réservée à cette interpellation.